



Photo: MDN

Les grands axes de l'action des Nations Unies

Paix et sécurité internationales

Le développement économique et social ainsi que la protection des droits de la personne, la paix et la sécurité internationales — qu'il s'agisse d'y parvenir ou de les préserver — ont toujours été et demeurent la préoccupation centrale de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale.

Par le biais du Conseil de sécurité, dont c'est la principale responsabilité, l'ONU a aidé à régler des différends entre nations, à prévenir des conflits, à faire cesser des combats. Elle a réalisé des opérations pacificatrices et humanitaires complexes, et elle a joué un rôle essentiel dans la résolution de certains des plus longs conflits de ces dernières années.

Pour accomplir cette mission, l'Organisation met en oeuvre des moyens divers, qui vont des initiatives diplomatiques effacées, dans le cadre de rencontres officieuses, au déploiement de contingents militaires, souvent dénommés « casques bleus », que les États membres mettent à sa disposition.

Le maintien de la paix et la sécurité internationales sont un effort collectif qui requiert l'implication active d'individus, de pays et d'organismes. Ainsi, le

secrétaire général de l'ONU joue un rôle majeur, tant dans le maintien de la paix que dans le rétablissement de celle-ci lors d'un conflit armé. Il agit à la fois personnellement et par l'intermédiaire de ses représentants spéciaux. Il peut porter à l'attention du Conseil de sécurité toute situation qui risque de mettre en danger la paix et la sécurité internationales, prêter ses bons offices dans une médiation, ou prendre discrètement des initiatives diplomatiques. Il pratique aussi la diplomatie préventive pour éviter que des conflits n'éclatent.

La paix et la sécurité internationales, c'est aussi l'affaire d'un nombre de plus en plus grand de pays qui oeuvrent ensemble afin de créer des coalitions et des partenariats innovateurs pour faire avancer l'action planétaire dans les dossiers de la sécurité humaine. Par exemple, le Canada a établi, avec la collaboration de la Norvège, un cadre souple devant favoriser la coopération entre les pays d'optique commune de tous les continents, de façon à faire progresser des dossiers qui touchent à la sécurité humaine, tels les enfants dans les conflits armés et la prolifération des armes légères.

Par ailleurs, de vastes coalitions d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'États coopèrent avec les